



COMMUNICATION AVEC LA MÉDECINE DE VILLE CORONAVIRUS (COVID-19)

Le Centre Hospitalier de Saintonge s'organise : adaptation des organisations et parcours de soins COVID-19.

Communication sur les cas COVID19

Le Centre Hospitalier de Saintonge rappelle que la situation sur les cas de Coronavirus Covid-19 est décrite par l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) Nouvelle-Aquitaine uniquement, à travers un communiqué de presse quotidien disponible sur le site internet et les réseaux sociaux de l'ARS.

Modalités de communication avec les usagers

Dans un souci de transparence et afin de communiquer le plus largement possible avec les usagers sur les mesures prises par l'établissement en lien avec l'épidémie COVID-19, le Centre Hospitalier diffuse les informations utiles et fiables sur son site internet, sa page LinkedIn et sa nouvelle page Facebook.

Parallèlement à ces moyens de communication numériques, le contact humain est toujours privilégié avec les patients et résidents. Ainsi, les professionnels hospitaliers sont systématiquement informés des mesures prises afin de les transmettre aux patients et aux usagers, avec des mots compréhensibles et intelligibles pour tous et des formes adaptées à chacun et à chaque âge.

Interdiction des visites

Pour protéger la santé des patients hospitalisés et des résidents, et conformément aux recommandations nationales, les visites de personnes extérieures sont interdites au sein des services de l'établissement.

Afin de permettre aux patients et résidents de disposer d'outils de communication avec leurs familles et proches, une mise à disposition de tablettes numériques est en cours de déploiement par les services informatiques de l'hôpital au bénéfice des EHPAD. Enfin, pour tous les patients et résidents, la gratuité de la télévision a été mise en œuvre par l'institution.



COMMUNICATION AVEC LA MÉDECINE DE VILLE CORONAVIRUS (COVID-19)

Adaptation des activités

L'adaptation des activités hospitalières se fonde sur les principes de distanciation physique et de limitation des venues en établissement. Sur ces fondements, les activités de groupe ont été suspendues et des activités non urgentes ou pouvant faire l'objet d'un report ont été déprogrammées sans perte de chance pour les patients.

Afin de permettre aux médecins et sages-femmes de poursuivre leurs activités de consultations, des consultations à distance ont été rendues possibles via les outils d'information et de communication.

Les usagers ont été informés de ces adaptations par appels téléphoniques des secrétariats médicaux ou des médecins directement.

Adaptation des capacités

A ce stade, le territoire de Saintonge bénéficie d'une situation où le virus circule de manière moins généralisée que dans d'autres départements français. Les mesures de fermeture des établissements scolaires et périscolaires et de confinement devraient également ralentir la cinétique et diminuer le pic de l'épidémie si les consignes nationales sont respectées par la population.

Par anticipation, le Centre Hospitalier s'est organisé pour adapter ses capacités.

Dans cet objectif, il est prévu que l'accueil au sein du service des urgences de l'hôpital soit divisé en deux circuits : un circuit dédié au COVID 19 et un circuit d'accueil des patients résultant de l'activité "ordinaire" (hors COVID 19). Un poste médical avancé (PMA : tente modulaire) permettra de physiquement séparer les flux à l'entrée des urgences. Il convient ici de souligner que ce PMA appartient au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Charente-Maritime. L'hôpital souhaite ici remercier le SDIS 17 pour cette mise à disposition au service de la gestion de cette situation sanitaire exceptionnelle.

La filière des soins critiques comprenant le service de réanimation et le service des soins continus sera également renforcé. L'établissement sera ainsi en capacité de doubler son potentiel de lits en soins critiques et ainsi aller jusqu'à 22 lits de réanimation et 12 lits de soins continus. De plus, l'établissement sera en capacité de déployer jusqu'à 45 lits dédiés à la prise en charge infectieuse/COVID-19.

Pour assurer la continuité des soins chirurgicaux, deux salles de bloc opératoire sont maintenues pour la chirurgie d'urgence et l'activité ne pouvant être reportée (cancérologie par exemple).

Afin de répondre à l'adaptation des capacités, les ressources humaines médicales et paramédicales seront également adaptées. A cet égard, il convient de souligner la forte mobilisation, spontanée et solidaire, des professionnels du Centre Hospitalier de Saintes, qu'il s'agisse bien sur des médecins et paramédicaux (infirmières, aides soignantes...) mais également des services administratifs, techniques et logistiques.



COMMUNICATION AVEC LA MÉDECINE DE VILLE CORONAVIRUS (COVID-19)

Mobilisation du territoire de la Saintonge

Ressources Humaines :

Les Centres Hospitaliers du Groupement Hospitalier de Territoire (Centre Hospitalier de Saint-Jean-d'Angély, Centre Hospitalier de Jonzac et Centre Hospitalier de Royan) se sont mobilisés avec un renforcement de la disponibilité de leurs lits de médecine, de soins de suite et de réadaptation (SSR) et de leurs propres dispositifs en unité de soins critiques.

De plus, les cliniques du territoire, à savoir la Clinique Pasteur et la Clinique Richelieu (Groupe Vivalto), ont aussi démontré leur solidarité en s'engageant dans des démarches de mobilisation de leurs propres professionnels médicaux (2 à 3 réanimateurs) en soutien des équipes hospitalières. La Clinique Saint-Georges a également mis en place des lits de soins continus, de médecine, chirurgie et obstétrique et des places de SSR en aval et prévoit de mettre à disposition 2 médecins anesthésistes réanimateurs.

Le Centre Hospitalier de Saintonge se félicite de cette coopération exemplaire avec le privé et déterminante dans la montée en charge des soins critiques.

Enfin, de jeunes retraités hospitaliers ainsi que des médecins de ville se sont portés volontaires dans cet objectif.

Matériels :

Les Centres Hospitaliers du Groupement Hospitalier de Territoire se sont également organisés sur le terrain des équipements. En ce sens, des respirateurs (7) ont été transférés des Centres Hospitaliers de Royan, de Jonzac et de Saint-Jean-d'Angély au Centre Hospitalier de Saintonge. Aussi, l'hôpital de Saintes, en tant qu'établissement de recours sur le territoire, dispose-t-il d'un nombre de respirateurs optimisé.

Communication avec la médecine de ville

Les situations spécifiques liées aux déprogrammations ou adaptations des activités (consultations, pôle psychiatrie) ont fait l'objet et feront l'objet d'une communication spécifique par mailing aux médecins de ville concernés.

Certains ne disposant pas d'adresse mail ou n'étant pas connus du Centre Hospitalier, n'hésitez pas à largement leur diffuser ces informations.

Page 3/3



**CENTRE HOSPITALIER
DE SAINTONGE**

DIRECTION MARKETING ET COMMUNICATION :

■ Lise Patiès - Directrice adjointe
■ Mathilde Cosnier - Assistante - Technicienne communication et multimédia
☎ 05 46 95 12 06
cellule-communication@ch-saintonge.fr - cellule-communication@ch-angely.fr



**Centres Hospitaliers de Saintonge
et de Saint-Jean-d'Angély**